

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S  
DE LA GRAND'CROIX (42320)**

n° 6/2023

(annule et remplace la délibération n° 8/2023)

**Siège : Hôtel de Ville**  
42320 LA GRAND'CROIX  
Tél. 04.77.73.22.43 -  
Fax 04.77.73.41.20

L'An deux mille vingt trois, le vingt et un mars à 18 heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le treize mars 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS,

**Etaient présents :** Messieurs Luc FRANÇOIS, André JURINE – Mesdames Chrystelle COPPARONI, Aurélie BERTHE, Valérie ARNAUD, Myriam BOUBDALLAH, Véronique HENRY, Anaëlle BOBER, Karine BRUYAS, Andrée DUTEL

**Etaient excusés :** Messieurs Kahier ZENNAF, Pascal CATAGIRONE (donne procuration de Madame Chrystelle COPARONI), Jocelyne LABOURE.

**Objet : vote du budget primitif 2023.**

Monsieur le Président expose : le budget proposé pour 2023 à l'approbation du Conseil d'Administration s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires résultant du débat intervenu lors de la séance du 08 mars 2023.

Il est précisé que le budget 2023 intègre les résultats de l'exercice 2022, soit :

15 428.17 euros en fonctionnement  
15 410.51 euros en investissement

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Elle s'équilibre, avec la reprise du résultat de l'année antérieure, en recette, à la somme de 215 048.00 €.

**Dépenses de fonctionnement**

Elles relèvent de cinq chapitres :

**Chapitre 011 : charges à caractère général**

Indemnités aux régisseurs	200,00 €
Catalogues et imprimés	238,00 €
Primes d'assurances	1 000,00 €
Concours cotisations	260,00 €
	<u>1 698,00 €</u>

**Chapitre 012 :**

Salaires + charges des agents des Tilleuls	177 450,00 €
Assurance couvrant les risques statutaires	6 000,00 €
CNAS	1 000,00 €
Autres	1 050,00 €
	<u>185 300,00 €</u>

**Chapitre 65 : autres charges de gestion courante**

Aides aux personnes	27 500,00 €
Droits utilisation informatique	250,00 €
Charges diverses de gestion courante	300,00 €
	<u>28 050,00 €</u>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210097-20230327-6-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2023

Publication : 07/07/2023

le Président du CCAS Luc FRANCOIS

Chapitre 66 : charges financières

*L'emprunt souscrit pour l'achat du matériel de cuisine de l'EHPAD est terminé il n'y a donc plus d'intérêt sur prêt.*

**Recettes de fonctionnement**

Chapitre 013 :

Remboursements sur rémunérations 500,00 €

*Provisions pour remboursements par l'assurance des risques statutaires lorsqu'un agent est malade.*

Chapitre 70 :

Remboursements autres organismes (Mutualité) 165 475,00 €

Chapitre 74 :

Subvention communale 35 800,00 €

Chapitre 002 :

Reprise de l'excédent antérieur (2021) 11 271,00 €

Chapitre 75 :

Autres produits de gestion courante 2,00€

Chapitre 77 :

773 mandats annulés (régularisation assurance année précédente) 2 000,00 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Elle s'équilibre, avec la reprise de résultat de l'année antérieure, en recettes, à la somme de 15 410.51 €.

**Dépenses d'investissement**

Chapitre 21 (pour équilibrer) 15 410,51 €

**Recettes d'investissement**

Chapitre 001 : excédent reporté des années antérieures 15 410.51 €

La présentation comptable était jointe à l'envoi.

Il a été demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver ce budget.

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité, le budget primitif 2023 du CCAS.**

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

La Grand' Croix, le 7 juillet 2023

Mme Véronique HENRY  
La Secrétaire



Luc FRANÇOIS  
Président du CCAS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210097-20230327-6-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2023

Publication : 07/07/2023

le Président du CCAS Luc FRANÇOIS